

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE  
Commune de  
PERNES-LES-FONTAINES

N° DM/31/1.1/2023-54

Décision municipale relative au contrat de remise et collecte simultanée du courrier à conclure avec La Poste

Le Maire de la Commune de PERNES-LES-FONTAINES,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2122-22 et L 2123-23,

VU le Code de la Commande Publique, notamment ses articles L2122-1 et R2122-8,

VU la délibération du 23 mai 2020 par laquelle le Conseil Municipal de PERNES-LES-FONTAINES, en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, donne délégation à Monsieur le Maire, pour la durée de son mandat, prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 10 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

CONSIDERANT que la Commune dispose d'un service de remise du courrier directement en Mairie assuré par La Poste,

CONSIDERANT que dans un souci d'organisation des services municipaux, il s'avère opportun que le courrier « départ » soit également collecté directement en Mairie,

VU la proposition de La Poste pour un contrat de remise et collecte simultanée des courriers,

ACCEPTTE les termes de ce nouveau contrat à conclure avec LA POSTE et DECIDE de le signer,

PRECISE que ce contrat est conclu pour une période allant du 3 juillet 2023 au 31 décembre 2023 et qu'il est renouvelable au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année par tacite reconduction, pour une nouvelle année civile à défaut d'une dénonciation expresse, par l'une ou l'autre des parties, par lettre recommandée avec avis de réception, un mois avant l'arrivée du terme du contrat,

PRECISE que le montant de la prestation s'élève à :

- 735.00 euros HT pour la période allant du 3 juillet 2023 au 31 décembre 2023,
- 1 470.00 euros HT pour une année complète,

PRECISE que les crédits sont prévus au budget de l'exercice en cours.

Pernes-les-Fontaines, le 29 juin 2023  
Le Maire, Didier CARLE,



Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, ~~et n'importe quel~~ peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes qui peut être saisi par l'application informatique "télérecours citoyen" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication et/ou sa notification.

Transmise au représentant de l'Etat le : 30/06/2023

Publiée le : 30/06/2023

Notifiée le :

DEVIS N° 991535

ANNULE ET REMPLACE CONTRAT D-375303-1

SOLUTIONS  
BUSINESSLA POSTE- BRANCHE SERVICES- COURRIER-COLIS  
ADV Bordeaux Zone Marseille

Emis le 28 juin 2023

## DETAIL DES PRESTATIONS

**Prestation N°1 - Collecte Remise Plus**

N° de Contrat : D-991539-1

[Cliquez ici pour consulter les Conditions Spécifiques et Générales de Vente liées à cette offre.](#)

*Selon les Conditions Spécifiques et les Conditions Particulières de Vente de l'offre, la Poste assurera, en fonction du choix du Client, les services de Collecte et/ou Remise du courrier du CLIENT à l'adresse indiquée ci-après et à compter de la date de prestation indiquée ci-après. Cette date est donnée à titre indicatif et pourra être modifiée en fonction des contraintes de mise en oeuvre après information préalable du CLIENT par tout moyen.*

**Détail de la prestation commandée**

Département de prestation :	Métropole
Est-ce une prestation :	Annuelle
Date de début de prestation :	03/07/2023
Date de fin de prestation :	31/12/2023
Interlocuteur :	Mme LEYDIER Denise SECRETAIRE Mail : etatcivil@perneslesfontaines.fr Tel : +33490614501

**Remise et Collecte simultanées**

Adresse de prestation :	COMMUNE DE PERNES LES FONTAINES PLACE ARISTIDE BRIAND 84210 PERNES LES FONTAINES
Zone de prestation :	Hors Paris
Tranche horaire de Remise et Collecte simultanées :	9h01-10h00
Jours de prestation :	Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi
La Remise et Collecte simultanée doit-elle être aussi réalisée le samedi ? :	Non
Temps d'accès :	0 à 2 min
Volume maximum total Collecte :	800 plis
Volume maximum total Remise :	800 plis
Information ICR :	Service ICR - Le client est informé en cas de dysfonctionnement. Le Client bénéficie gratuitement du service d'information Collecte et Remise. Pour être prévenu en cas de retard, il peut mettre à jour ses contacts sur le site d'information Collecte et Remise ( <a href="http://www.laposte.fr/infocollecteremise">www.laposte.fr/infocollecteremise</a> ). Sur ce site, un compte Client est créé automatiquement avec les informations de l'interlocuteur de référence désigné par le Client. C'est par défaut le signataire du présent devis.

**Montants**

Les montants des prestations indiqués ci-dessous ont été établis à partir des informations déclaratives communiquées par le Client. Ils peuvent faire l'objet d'une modification à la hausse ou à la baisse après contrôle effectué par La Poste (cf. article 9.2 des CSV).

SOLUTIONS  
BUSINESSLA POSTE- BRANCHE SERVICES- COURRIER-COLIS  
ADV Bordeaux Zone Marseille**DEVIS** N° 991539  
ANNULE ET REMPLACE CONTRAT D-  
375303-1

Emis le 28 juin 2023

Descriptif	Quantité	Tarif unitaire	Montant	T.V.A.	Montant
		H.T. / Net	H.T. / Net		T.T.C.
R&C simult. Plus annuelle	1	1470,00 €	1470,00 €	294,00 €	1764,00 €
Prorata R&C simult. Plus annuelle du 03/07/2023 au 31/12/2023	1	735,00 €	735,00 €	147,00 €	882,00 €

*T.V.A. appliquée selon le taux normal en vigueur*

*Le montant total des prestations indiquées ci-dessus n'inclut pas le prix des options non mentionnées et pouvant être souscrites par le Client en cours d'exécution du contrat.*

**Adresse de facturation**COMMUNE DE PERNES LES FONTAINES  
PLACE ARISTIDE BRIAND  
BP 77  
84210 PERNES LES FONTAINES**Modalités de paiement**

Echéancier de paiement :

Annuel

REÇU EN PREFECTURE

Le 30/06/2023

Application agréée E-legalite.com

99\_DC-084-2184 00385-20230629-DH2023\_54-C

**DEVIS** N° 991539

**ANNULE ET REMPLACE CONTRAT D-375303-1**

Emis le 28 juin 2023

SOLUTIONS  
BUSINESS

LA POSTE- BRANCHE SERVICES- COURRIER-COLIS  
ADV Bordeaux Zone Marseille

**Ce document ne tient pas lieu de facture.**

Fait à ....., le ...../...../.....

**Pour La Poste**

Mme Florence DAMICHEL

Fait à ....., le ...../...../.....

**Pour le contractant**

**COMMUNE DE PERNES LES FONTAINES**

M. Didier CARLE

Qualité : MAIRE

*Mention "lu et approuvé"*

*Nom, qualité, signature et cachet*

**ECOLOGIC**  
Priorité neutralité carbone  
[laposte.fr/neutralitecarbone](http://laposte.fr/neutralitecarbone)

La Poste - Société Anonyme au capital de 5 620 325 816 euros - 356 000 000 RCS PARIS  
Siège social : 9 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75015 PARIS  
N° Identification TVA FR 39 356 000 000

